

DE LA SOCIOLOGIE CRITIQUE À LA THÉORIE CRITIQUE ?

Emmanuel Renault

Presses Universitaires de France | « [Sociologie](#) »

2012/1 Vol. 3 | pages 87 à 89

ISSN 2108-8845

ISBN 9782130594055

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-sociologie-2012-1-page-87.htm>

Pour citer cet article :

Emmanuel Renault, « De la sociologie critique à la théorie critique ? », *Sociologie*
2012/1 (Vol. 3), p. 87-89.
DOI 10.3917/socio.031.0087

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

De la sociologie critique à la théorie critique ?

From critical sociology to critical theory?

par Emmanuel Renault*

Dans son article « La critique est-elle indigne de la sociologie ? », Fabien Granjon défend la sociologie critique à partir d'une conception de la critique inspirée par la Théorie critique francfortoise. L'opération est paradoxale car l'idée de sociologie critique reste associée en France à l'œuvre bourdieusienne dont le modèle épistémologique ne doit rien à l'école de Francfort. En outre, différentes circonstances, et notamment sa réception tardive et désordonnée, ont contribué à transformer la Théorie critique en une sorte d'épouvantail épistémologique (par l'intermédiaire de la légende d'un catastrophisme adornien censé être inscrit dans une philosophie de l'histoire écrasante et une métaphysique de la totalité sociale¹).

Une alliance paradoxale

Cette alliance paradoxale me semble féconde puisque la Théorie critique invite à l'autoréflexion tout à la fois épistémologique (sur les principes et les méthodes), sociologique (sur la position sociale du chercheur) et politique (sur la valeur sociale de ses choix d'objet et les conséquences politiques de ses prises de position), de même qu'elle milite pour une théorisation dépassant les limitations disciplinaires, en incitant au soupçon quant à la pertinence des spécialisations et des partages disciplinaires,

voire à l'intégration de différentes perspectives théoriques. Dans la mesure où la spécialisation et la technicisation toujours plus poussées qui sont dans l'air du temps sont ruineuses aussi bien pour la valeur théorique que pour la valeur sociale et politique du savoir sociologique, l'idée de Théorie critique peut donc apparaître comme un correctif salutaire.

En outre, l'idée de Théorie critique est utile pour dissoudre l'une des fausses alternatives qui ont été brandies contre la sociologie critique : *ou bien* la sociologie critique *ou bien* la sociologie de la critique. « Théorie critique » signifie tout à la fois prolongement théorique de pratiques sociales critiques préthéoriques, et réflexion épistémologique, sociologique et politique sur le statut, la forme et les effets de ce prolongement théorique. On pourrait dire que la Théorie critique est tout à la fois une sociologie critique qui s'autoréfléchit comme sociologie de la critique, et une sociologie de la critique qui réfléchit son contenu social et politique.

Il n'est donc pas étonnant que Fabien Granjon associe l'idée de Théorie critique principalement à l'exigence d'autoréflexion et qu'il entende « autoréflexion » principalement en ces sens politique et sociologique. Il me semble cependant qu'Adorno avait raison lorsqu'il soutenait, contre les plaidoyers pour une sociologie engagée qui florissaient dans les années 1960, que

* Maître de conférences de philosophie à l'ENS Lyon
15, parvis René Descartes – 69366 Lyon Cedex 07
emmanuel.renault@ens-lyon.fr

1. Sur la réception de la Théorie critique en France, je me permets de renvoyer à E. Renault, « Foucault et l'École de Francfort », in S. Haber & Y. Cusset (dir.) (2006), *Habermas, Foucault : parcours croisés*, Éditions du CNRS, et à « Avec et contre la théorie critique au nom de 68 » (http://colloque-mai68.ens-lyon.fr/spip.php?article_88). Pour une critique des idées toutes faites concernant le pessimisme d'Adorno et sa philosophie

sociale totalisante, voir notamment G. Moutot (2010), *Essai sur Adorno*, Payot. La traduction récente des écrits sociologiques (Adorno [2011], *Société : Intégration, désintégration*, Payot) devrait permettre de rectifier progressivement ces contresens que Fabien Granjon semble parfois entériner sans doute pour éviter de donner à son propos un tour plus paradoxal encore.

l'idée de Théorie critique ne peut être féconde en sciences sociales qu'à condition d'être associée non pas seulement à celle d'autoréflexion mais aussi à celle de théorie sociale². Or, comme il le relevait, les processus de différenciation sociale, les dynamiques de spécialisation des sciences sociales et les modèles méthodologiques dominants sont particulièrement défavorables à toute théorisation sur la société (si du moins l'on entend la théorisation au sens fort de l'autoréflexion épistémologique, de l'articulation rigoureuse des concepts et de la synthèse des savoirs et des principes). Que la sociologie critique ne puisse éviter la théorie sociale si elle se veut critique, c'est ce que je souhaite suggérer en considérant deux questions indissociables : celle du rejet de la sociologie critique et celle de la disqualification de la catégorie de domination.

Le rejet de la sociologie critique

Comment expliquer que la « sociologie critique » soit parvenue à fédérer autant d'adversaires dans la sociologie francophone des années 1990 et 2000, et qu'un tel consensus, entre des sociologues que par ailleurs tout pouvait opposer, se soit si souvent exprimé dans la caricature et le sarcasme, l'anathème et l'excommunication ? Fabien Granjon prend cette question au sérieux, à juste titre me semble-t-il. Le fait que l'idée de sociologie critique ait été associée à Bourdieu au moment où il parvenait à exercer une certaine hégémonie fournit une part de l'explication : pour parvenir à faire survivre d'autres programmes de recherches, pour espérer en imposer de nouveaux et chercher à les rendre hégémoniques, tous les coups étaient permis (sans parler des jalousies et des rancunes). Cependant, à lire le florilège (dont on sait qu'il est loin d'être exhaustif) présenté par Fabien Granjon, on ne peut s'empêcher de soupçonner que des ressorts plus profonds soient en jeu, sans doute liés aux bouleversements du paysage politique et intellectuel et à la manière dont les chercheurs acceptent ou refusent de mettre en question les cadres de leur socialisation à la recherche. Les croisades entreprises contre la sociologie critique mériteraient d'être analysées du point de vue

de la sociologie de la connaissance, de la psychodynamique du travail³ et de l'histoire des idées. Je me contenterai d'examiner trois arguments dont peut s'autoriser la thèse selon laquelle la sociologie ne peut assumer sa dimension critique sans contre-dire ses prétentions à la validité.

La critique de la sociologie critique (en général et non pas seulement dans sa version bourdieusienne) peut s'appuyer sur des arguments intellectualistes, positivistes et pluralistes. Depuis Dewey, on oppose classiquement l'intellectualisme qui prétend que la connaissance a sa fin en elle-même au pragmatisme qui soutient qu'elle est avant tout un moyen de satisfaire des intérêts d'individus et de groupes sociaux engagés dans le processus de l'expérience sociale. Reprocher à la sociologie critique de ne pas se cantonner aux enjeux exclusivement théoriques et empiriques qui définissent la sociologie comme espace discursif spécifique revient à endosser un argument typiquement intellectualiste contre lequel on peut faire valoir, en suivant Dewey ou Horkheimer, Adorno et Habermas, que les savoirs sont toujours portés par des intérêts et que leur valeur doit être mesurée notamment par la réflexion critique sur la nature de ces intérêts et sur la capacité de ces mêmes savoirs à satisfaire ces mêmes intérêts.

L'argument positiviste exige quant à lui du sociologue qu'il se contente de jugements de fait à l'exclusion de tout jugement de valeur. Cet argument ne peut aucunement se réclamer de l'exigence wébérienne d'une « neutralité par rapport aux valeurs », comme le rappelle Fabien Granjon en reprenant l'un des thèmes centraux de la critique de Popper par Adorno : tous les sujets d'enquête ne se valent pas et la sociologie ne doit pas avoir honte de prendre pour objet ce qui est profondément problématique dans la vie sociale en vue de contribuer à la lutte contre le pire et pour le meilleur⁴.

En définitive, l'argument pluraliste est le seul qui mérite d'être pris au sérieux. Il soutient que les sciences sociales doivent assumer le caractère partiel de leur savoir en raison de l'irréductibilité a) de la pluralité des strates de la vie sociale (niveaux micro des

2. T. W. Adorno (2008), *Philosophische Elemente einer Theorie der Gesellschaft*, Suhrkamp. Pour une présentation de l'idée de théorie sociale chez Adorno, voir E. Renault (2011), « Adorno: dalla filosofia sociale alla teoria sociale », *Quaderni di Teoria Sociale*, 11 (version française à paraître dans la revue *Recherches sur le langage et la connaissance*).

3. On trouverait peut-être des éléments utiles dans l'analyse des ressorts de l'intégrisme disciplinaire chez Devereux (1980), *De l'angoisse à la*

méthode dans les sciences du comportement, Auber, ou dans la description des « idéologies défensives de métier » chez Dejours (2008), *Travail, usure mentale*, Bayard & Molinier (2008), *Les Enjeux psychiques du travail*, Payot.

4. Sur ce point, voir Adorno (1979), « Introduction », in *De Vienne à Francfort. La querelle allemande des sciences sociales*, Complexes, p. 52-55.

interactions, méso des institutions, macro des structures et des contraintes systémiques), b) de l'hétérogénéité des formes d'intelligibilité des phénomènes sociaux (explications économiques, sociologiques, psychosociales, etc.), c) et de la diversité des points de vue sociaux sur un même événement. Or, s'il est impossible d'assurer qu'un savoir porte sur une institution, un rapport social ou une société *en général*, alors il est impossible de fonder son articulation avec une critique qui, quant à elle, porte toujours sur ces objets *en général* (puisque'elle présuppose qu'ils ne peuvent pas être justifiés *sous une autre perspective*). Répondre à ce type d'objection suppose de s'engager dans la voie de la théorie sociale, celle d'une conception générale des strates de la vie sociale et d'une articulation des formes de rationalité et des points de vue sociaux (ne serait-ce que par l'intermédiaire d'un ordre de priorité ou d'une règle de subordination). Un bref examen des débats relatifs à l'usage de la catégorie de domination en fournira une illustration.

La disqualification de la catégorie de domination

La question de la domination constitue un point de rencontre évident de la sociologie critique et de la Théorie critique puisque la première est souvent identifiée à une sociologie de la domination alors que la seconde a parfois été interprétée comme une tentative de dépasser la restriction marxienne de la domination aux dominations économique (l'exploitation), politique (les différentes formes du pouvoir d'État) et idéologique⁵. La domination passe également par différents types de rapports sociaux (d'où les études portant sur la famille et la personnalité autoritaire chez Horkheimer et Adorno, puis sur les spécificités des « sphères » sociales chez Habermas et Honneth) et par la culture (d'où la sociologie de la musique et l'analyse des industries culturelles chez Adorno). Il est rare que ce point de rencontre joue en leur faveur puisque jusqu'à une date récente, il était de bon ton de considérer le terme de domination comme passé de mode.

Le rejet de la catégorie de domination par la sociologie francophone est un phénomène plus surprenant encore que les croisades

contre la sociologie critique. Comment une discipline peut-elle en venir à rejeter un concept qui appartient à ses concepts fondamentaux depuis Weber et dont on voit mal ce qui pourrait le remplacer ? Sans doute, l'effondrement du marxisme et la disqualification de l'ensemble des signifiants qui lui étaient associés ont-ils été déterminants. Le fait que la critique de la domination ait été centrale dans cette grande blessure narcissique de l'humanité masculine qu'est le féminisme a probablement constitué un autre facteur décisif. La pertinence de la catégorie de domination a fait l'objet de critiques innombrables⁶. On l'a notamment accusée de nier toute capacité de résistance aux acteurs (comme si la critique de la domination n'avait pas pour fonction principale de défendre ou de promouvoir des résistances à la domination), et d'impliquer un biais autoritaire, voire dépolitisant, en attribuant au sociologue le privilège du diagnostic politique (comme si la critique de la domination n'avait pas été portée avant tout par des mouvements politiques, le mouvement anarchiste en particulier). On a également reproché aux théories de la domination de présupposer que tout est domination (comme si l'usage de cette catégorie était nécessairement exclusif).

Il me semble douteux qu'une théorie critique de la société puisse se passer d'une analyse critique des rapports de domination, mais cela ne règle ni la question de la place de la domination dans le monde social ni celle des modèles à employer pour la décrire. Chez Bourdieu déjà, la domination est conçue sous deux modèles selon qu'elle relève des rapports sociaux (comme dans *La Domination masculine*) ou de la logique des champs⁷. Les débats concernant l'intersection et la consubstantialité des *différents* rapports sociaux de domination⁸ viennent compliquer la discussion. En outre, le modèle bourdieusien d'une domination fonctionnant à la méconnaissance s'oppose au modèle wébérien d'une domination ayant besoin de légitimation. Or, il semble bien que ces deux modèles soient complémentaires l'un de l'autre⁹. Ces questions, essentielles à toute sociologie critique et qui sont abordées de différentes manières dans l'article de Fabien Granjon, nous reconduisent bien sur le terrain de la théorie sociale qui, aujourd'hui, reste un chantier à investir.

5. T. Schroyer (1980), *Critique de la domination. Origines et développement de la théorie critique*, Payot.

6. Pour un examen critique, voir C. Gautier (2011), « La domination en sociologie n'est-elle qu'une fiction ? », *Actuel Marx*, n° 49.

7. Un point mis en lumière par B. Lahire, notamment dans son dernier ouvrage (2012) *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Le Seuil.

8. Voir notamment E. Dorlin (dir.) (2009), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF.

9. Comme le suggère M. Burawoy (2011), « La domination est-elle si profonde ? Au-delà de Bourdieu et de Gramsci », *Actuel Marx*, n° 50.